



GESTES ET SOINS D'URGENCES EN SANTÉ AU TRAVAIL



 Assurer la prise en charge seul(e) ou en équipe, d'une urgence en santé au travail, en attendant l'arrivée des secours spécialisés



DURÉE :

• 21,00 heures.



PUBLIC VISÉ:

- IDE, Infirmier(e)s du travail
- Groupe de 4 à 8



PRÉ-REQUIS:

• Etre titulaire du Diplôme d'Etat Infirmier



CONTENU:

- Cadre conceptuel de la prise en charge des urgences en santé au travail
- Actions conservatoires face à une urgence et arbres de décisions
- Procédures de prise en charge des urgences en santé au Travail
- L'accouchement inopiné
- SSE : les bases du Damage Contol
- Conduites à Tenir spécifiques



MODALITÉS DE RÉALISATION :

- Modalité : Présentiel.
- Pédagogie inductive, active et démonstrative
- Exposés, démonstrations par le formateur, ateliers d'apprentissage, mises en situation par simulation en santé
- La formation sera animée par un formateur ayant une expérience avérée des GSU
- Salle de cours dédiée à la formation, ordinateur et vidéoprojecteur
- Matériel pédagogique permettant le réalisation des gestes d'urgence dans une situation simulée
- Un support pédagogique est remis aux participants lors de la formation
- Mise à disposition en ligne de supports pédagogiques à la suite de la formation



ÉVALUATION:

- Évaluation formative tout au long de la formation, notamment sous forme de mises en situations simulées
- Une attestation de fin de formation sera délivrée à l'issue de la formation
- Un questionnaire d'évaluation « à chaud » sera remis à chaque participant et permettra de recueillir leur opinion et leur ressenti sur la formation



ACTIS

55, Rue Baraban 69003 Lyon actis@actis.asso.fr 04 37 43 40 40 SIRET: 77984682300051 APE: 8899B

TVA intracommunautaire: FR 03 779 846 823 actis.asso.fr